

Orientations budgétaires

2017

AGIR POUR **L'EMPLOI** 4

1. Un nouveau SRDEII pour une stratégie gagnante
2. Entreprises. Un « fonds souverain régional »
3. Miser sur l'innovation et la recherche
4. L'Usine du futur se concrétise
5. Le Grand Est avec les artisans !
6. Donner un avenir à l'agriculture
7. De vrais parcours vers l'emploi
8. Économie sociale et solidaire et économie circulaire

AGIR POUR **LA JEUNESSE** 6

1. Des lycées plus accueillants
2. Vie lycéenne : vers l'harmonisation
3. Développer l'apprentissage
4. De nouveaux outils pour l'orientation
5. Jeunesse : une priorité, quatre défis

AGIR POUR **L'ATTRACTIVITÉ** 8

1. Vers l'exemplarité environnementale
2. Grand Est : cœur d'Europe
3. Sport : l'excellence et la proximité
4. La culture à l'échelle du Grand Est
5. Une nouvelle stratégie pour le tourisme

AGIR POUR **LES TERRITOIRES** 10

1. Transports. Mailler le territoire et relier les personnes
2. Une offre TER plus performante
3. 2017, une nouvelle compétence
4. La Région, partenaire des territoires
5. Le Grand Est de la proximité
6. 2017, année numérique, année rurale

LES GRANDS **ÉQUILIBRES** 12

1. Les perspectives en matière de recettes et d'équilibre financier
2. Attribution d'une nouvelle part de la CVAE
3. Fiscalité indirecte : perspectives et incertitudes
4. Quelles nouvelles ressources ?
5. Conserver un niveau d'investissement élevé tout en maîtrisant l'endettement

UN BUDGET **POUR AGIR**

C'est un budget de plus de 2,8 milliards d'euros que mettent en perspective les orientations budgétaires 2017. Un budget d'audace et de défi pour le Grand Est.



PHILIPPE RICHERT

Président de la Région Grand Est
Président des Régions de France
Ancien ministre

Dix mois après la création et la mise en place du Grand Est, nous proposons des orientations budgétaires qui fixent le cap de l'action régionale pour les mois et les années qui viennent.

Le budget 2016 était un budget de transition : il reconduisait à l'identique la plupart des dispositifs existants et respectait à la lettre les engagements souscrits auprès de nos partenaires par les trois précédents exécutifs régionaux.

En dix mois, nous avons entrepris un vaste et minutieux processus de convergence. Avec les élus et les agents de l'administration régionale, nous avons passé en revue les quelque **700 dispositifs** opérant dans nos trois territoires historiques, pour en apprécier l'efficacité et la pertinence à l'échelle du Grand Est.

L'année 2017 sera, au sens propre, une année décisive. Nous aurons, en effet, à décider des nouvelles politiques publiques régionales et à définir, dans la concertation la plus large possible, les stratégies d'ensemble qui structureront notre action.

Ce travail a déjà largement commencé. Ces derniers mois, nous avons multiplié les rencontres et les échanges avec les élus locaux, les chambres consulaires, les branches professionnelles, les acteurs de terrain. Dans tous les domaines (économie, innovation, formation, jeunesse, sport, culture, tourisme, environnement, etc.), nous avons ouvert de nombreuses concertations pour définir ensemble les futures politiques publiques de notre collecti-

tivité. Tout au long de l'année 2017, ces nouvelles politiques publiques seront mises en œuvre.

Dès le premier semestre 2017, nous mettrons en place un « fonds souverain régional », destiné à soutenir les PME. Nous lancerons la délégation de service public pour le déploiement du Très Haut Débit sur l'ensemble du territoire régional. Nous aurons renforcé par de nouveaux dispositifs le Pacte pour la ruralité. Nous nous serons dotés d'un nouveau SRDEII, notre feuille de route pour l'action économique. Nous aurons défini de nouvelles stratégies d'intervention pour le sport, la culture ou encore le tourisme. Nous aurons mis en place un « Conseil régional des jeunes du Grand Est ». Nous exercerons également, dès le 1^{er} janvier 2017, de nouvelles compétences notamment dans le domaine économique et dans celui des transports interurbains...

2017 promet de l'action et du rythme! Si ces orientations budgétaires fixent les quatre priorités de notre mandat (emploi, jeunesse, attractivité, développement des territoires), elles consacrent l'ambition de la Région Grand Est : être une collectivité de mission et de proximité.

AGIR POUR L'EMPLOI

L'emploi est la première des priorités du mandat. L'année 2017 concrétisera les grands choix régionaux en faveur de la compétitivité, de l'innovation et du soutien aux entreprises. Nous voulons faire du Grand Est une région où il fait bon créer, innover et entreprendre !

Un nouveau SRDEII pour une stratégie gagnante

2017 verra entrer en vigueur le nouveau Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII). C'est une feuille de route collective pour renouer avec la croissance et la compétitivité. Il aura été élaboré après une large consultation qui aura duré tout 2016 et aura associé les acteurs économiques régionaux (notamment via *be-est.com*).

Des atouts exceptionnels. Le Grand Est est la 3^e région industrielle de France. Le SRDEII s'appuie sur cette réalité pour valoriser nos atouts (notamment notre écosystème d'innovation et les remarquables structures de transfert de technologies

existantes, mais aussi les pôles de compétitivité, les grappes, les clusters) et jouer la carte de la complémentarité. Il identifie également les secteurs économiques porteurs de forte croissance, de manière à anticiper et à accompagner leur développement.

De nouvelles opportunités. L'un des enjeux du SRDEII est aussi d'ouvrir aux entreprises de nouvelles opportunités de partenariat à l'échelle de la grande région. Dans le seul domaine de la santé, nous disposons à l'heure actuelle de deux pôles de compétitivité : Alsace Biovalley et Nogentech. Il y a là des dynamiques communes d'entreprises à créer. De même, les trois clusters de la filière agroalimentaire (ARIA, AGRIA, I3A) ont des complémentarités qui peuvent s'avérer largement bénéfiques aux entreprises.

Les priorités du SRDEII. Sans préjuger des résultats de la concertation, les échanges avec les entreprises ont souligné trois enjeux absolument concrets :

1. accompagner les entreprises via un **écosystème de qualité**, dans les phases de création et de transmission-reprise. Avec le transfert le 1^{er} janvier 2017 de la compétence NACRE (Nouvel accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise), le rôle de la Région sera plus important que jamais ;
2. travailler sur l'**ingénierie financière** avec, au-delà de l'apport en fonds propres, l'examen de la faisabilité avec le monde bancaire (garanties, prêts bonifiés, etc.) ;
3. privilégier, en matière de subventions, les **appels à manifestations d'intérêt**.

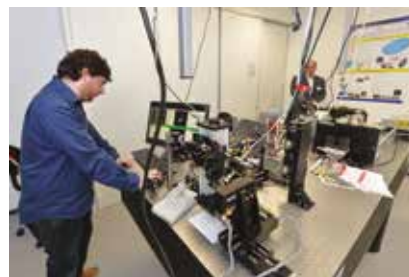
Entreprises. Un « fonds souverain régional »

Dès 2016, nous avons engagé des travaux avec bpifrance et la Chambre des Dépôts et Consignations, afin de mettre en place un nouveau « fonds souverain régional » à l'échelle du Grand Est. Destiné à intervenir dans les fonds propres des entreprises à chaque stade de leur développement, ce nouveau fonds sera effectif en 2017. Son originalité tiendra à ses cibles, sa relation aux entreprises et son recours à l'épargne citoyenne.

Miser sur l'innovation et la recherche

L'innovation et la recherche sont les clés de la compétitivité économique, c'est-à-dire de la création de richesses et d'emplois.

Innovation. Nous poursuivrons le travail de structuration de l'écosystème d'accompagnement des projets. Avec les différentes démarches FrenchTech, nous favoriserons l'émergence et la croissance de start-ups. Nous miserons sur l'**industrialisation du territoire par l'innovation**, afin que les innovations forgées ici puissent être immédiatement bénéfiques dans le Grand Est. Nous mettrons au point



un service de **bêta testing**, destiné aux entreprises pour accélérer la commercialisation de nouveaux produits et services.

Recherche. Tout en appliquant les trois CPER existants, nous mettrons en place un dispositif performant en faveur des **post-doctorants**, pour attirer dans le Grand Est les intelligences.



L'Usine du futur se concrétise

Relever le défi de l'Usine du futur, c'est l'un des objectifs de notre mandature. En 2017, nous approfondirons et amplifierons cette stratégie transversale.

Industrie 4.0. Nous continuerons à accompagner 150 entreprises chaque année sur le chemin de leur conversion aux nouveaux process de l'Industrie 4.0. Pour ce faire, nous aurons en main les diagnostics effectués en 2016 dans les PME régionales.

Transition numérique. Le développement de l'Usine du futur s'appuie largement sur le développement du numérique. Nous l'anticiperons dès 2017 en prenant plusieurs initiatives concrètes en faveur de la conversion numérique des entreprises, de la formation aux nouveaux métiers du numérique, de la transformation des territoires dans une logique de « smart city », de l'accompagnement des nouveaux services et produits liés aux usages et aux besoins sociétaux.

Le Grand Est avec les artisans !

L'artisanat est le premier employeur du Grand Est. Avec les artisans et les chambres des métiers, nous construisons une offre de formation adaptée aux besoins des bassins d'emploi et des secteurs d'activité. Nous participerons largement à la mise en valeur des métiers et à la promotion de l'apprentissage.

Donner un avenir à l'agriculture

Le Grand Est est l'une des premières régions agricoles de France. C'est une force incomparable et notre collectivité doit accompagner les agriculteurs au moment où ils sont confrontés à d'importants défis : création de valeur ajoutée dans les exploitations, modernisation, pratiques innovantes, renouvellement des générations.

Répondre à l'urgence. Nous répondrons, comme nous l'avons fait depuis le début du mandat, à l'urgence que nous impose la crise agricole sans précédent que connaît le pays et qui n'épargne pas le Grand Est. Les mesures d'un fonds d'urgence seront stabilisées en lien avec la profession.

Dès 2016, la Région a donné sa priorité au soutien à l'investissement : près de 1000 projets sont accompagnés. En 2017, nous poursuivrons cette dynamique au service des agriculteurs.

Préparer l'avenir. Nous poursuivrons nos réflexions sur le développement des circuits courts et l'accès des agriculteurs au nouveau marché de 5,5 millions d'habitants que constitue le Grand Est (identification régionale des productions, montée en gamme, etc.). Comme pour l'industrie, nous voulons faciliter le transfert d'innovation et de technologies des centres de recherche vers les agriculteurs. Enfin, nous nous engagerons pour accompagner les jeunes et les candidats à l'installation, en nous dotant d'outils susceptibles de sécuriser les projets.

Formation professionnelle

Nous voulons faire de la formation professionnelle continue une clé efficace pour le retour à l'emploi. Avec plus de 50.000 personnes formées chaque année, la Région agit pour permettre aux demandeurs d'emploi de se qualifier et de retrouver du travail.



En lien étroit avec les territoires et en déclinaison des contrats d'objectifs, des plans d'action sectoriels et territoriaux seront élaborés pour définir les priorités et les modalités d'intervention. Il s'agit de rationaliser les formations en les adaptant aux bassins d'emploi et aux besoins en recrutement des entreprises

ESS et économie circulaire

L'Économie sociale et solidaire (ESS) est un levier de croissance incomparable que nous soutiendrons plus fortement encore en 2017. Par la professionnalisation des acteurs de l'ESS, la meilleure visibilité de leur action et l'affirmation des valeurs d'une économie proprement humaine. Dès 2017, nous mettrons l'accent sur l'économie circulaire, dont l'ESS est l'une principales actrices.

AGIR POUR LA JEUNESSE

La Région Grand Est compte plus d'un million de jeunes de moins de 29 ans, soit plus de 18 % de la population totale. Accorder aux jeunes toute la place qui leur revient est une évidence. Nous voulons aller plus loin et faire du Grand Est la terre de tous les possibles pour nos jeunes !

Des lycées plus accueillants

La Région veille aujourd'hui sur un patrimoine bâti de 5,2 millions de m², dont elle doit assurer l'entretien régulier comme le développement.

Notre objectif est de mettre à niveau ce parc immobilier comportant 2.840 bâtiments, de manière à rechercher la meilleure sécurité, le meilleur niveau de performance (notamment énergétique) et les meilleures conditions de travail



pour les jeunes et les équipes pédagogiques. En 2017, pas moins de 122 millions d'euros seront investis en faveur du patrimoine immobilier des lycées et des CFA régionaux.

Vie lycéenne : vers l'harmonisation

Le Grand Est compte 219.000 lycéens à la rentrée 2016/2017, soit plus de 2.000 qu'à la rentrée précédente.

Alors que les trois anciennes collectivités travaillaient selon différentes modalités de répartition des moyens, la fusion conduit à rechercher une solution plus efficace pour la rentrée 2017/2018. Une stratégie est en cours d'élaboration avec nos partenaires. Elle s'inscrit sur quatre axes :

- développer les usages du numérique. Globalement, le service est cohérent sur l'ensemble du territoire : tout lycéen du Grand Est peut se connecter à un espace numérique de travail. Il s'agit d'harmoniser nos partenariats ;
- investir dans les lycées publics et privés. Il s'agit d'assurer certaines dépenses liées aux

opérations immobilières dont les livraisons seront totales ou partielles en 2017 ;

- faciliter le fonctionnement des lycées. Nous harmoniserons la stratégie énergétique (Contrats de performance énergétique, marchés régionaux de maintenance) sur l'ensemble du territoire. Une politique de tarification commune des internats et de la restauration sera proposée en 2017 pour assurer la convergence ;

- améliorer les conditions de vie des lycéens. Nous préparons le lancement d'une nouvelle carte personnalisée pour les lycéens. Elle facilitera les contrôles d'accès aux établissements et aux restaurants scolaires. Elle sera également le support de la future aide à l'achat ou à la location de manuels scolaires pour le Grand Est. Les aides aux premiers équipements feront, quant à elles, l'objet d'une harmonisation.

Développer l'apprentissage

La Région compte 37.000 apprentis répartis dans 106 CFA. L'apprentissage constitue une voie d'excellence vers la qualification et vers l'emploi.

Accroître les effectifs. Notre objectif est d'accroître les effectifs en portant l'effort sur les premiers niveaux de qualification. Il s'agit de permettre aux jeunes éloignés du monde du travail d'accéder à l'apprentissage grâce à des dispositifs adaptés.

Répondre aux besoins. En concertation avec les branches professionnelles et les chambres consulaires, une carte régionale des formations par apprentissage sera mise en place en 2017 : elle s'adaptera aux besoins en recrutement des entreprises et palliera les actuelles carences géographiques et sectorielles.

Nous travaillerons également à étendre l'apprentissage transfrontalier existant actuellement avec l'Allemagne aux trois autres pays frontaliers du Grand Est (Belgique, Luxembourg, Suisse).

Maîtriser les coûts. Le développement de l'apprentissage rend nécessaire la maîtrise des coûts : il s'agira de rationaliser à l'échelle du Grand Est le nombre de CFA, de redéfinir les conditions de leur financement, de rechercher l'optimisation des moyens financiers, matériels et immobiliers et d'encourager une affectation de la taxe d'apprentissage conforme aux besoins réels des CFA.



De nouveaux outils pour l'orientation

La Région a pour objectif de fédérer tous les acteurs de l'orientation. Elle s'appuie notamment sur trois dispositifs :

- le Service public régional de l'Orientation Grand Est, qui proposera une offre de service à tous les publics ;
- les actions de promotion des métiers et des formations (salons, forums, Olympiades) ;
- les Missions locales.

De nouveaux outils seront créés, en 2017, à l'échelle du Grand Est :

- un site Internet dédié ;
- un agenda de l'orientation ;
- un portefeuille numérique de compétences ;
- un programme de professionnalisation des acteurs de l'orientation, du conseil en évolution professionnelle, de la validation des acquis de l'expérience.

Dès 2017, un nouveau cahier des charges régional et territorial sera mis au point avec les partenaires de la Région. Un CARIF Grand Est (Centre d'animation régional et d'information sur les formations) sera installé en 2017.



Jeunesse : une priorité, quatre défis

Tout au long de l'année 2016, la stratégie régionale pour la jeunesse a été conçue en étroite concertation avec des jeunes et l'ensemble des acteurs publics et privés de la jeunesse.

L'objectif est d'accompagner concrètement les jeunes de 15 à 29 ans dans leur parcours vers l'autonomie et de faire du Grand Est la région des possibles pour les jeunes. Nous avons fixé quatre grands défis :

1. Donner les clés de l'insertion professionnelle. C'est le levier de l'insertion durable des jeunes. Nous prenons l'initiative pour les accompagner dans leurs parcours d'orientation, en initiant des actions nouvelles et dynamiques associant les entreprises et en soutenant les plus fragiles (notamment les « décrocheurs »).

2. Encourager et soutenir l'entrepreneuriat des jeunes. S'initier à l'esprit d'entreprendre constitue un atout majeur pour l'avenir des jeunes dans nos territoires. La Région s'y emploie, en soutenant le dispositif des « mini-entreprises ». Il s'agit de développer le sens des responsabilités, l'esprit d'équipe, la créativité, l'innovation, tout en valorisant les jeunes talents du Grand Est.

3. Se mobiliser pour l'engagement et la citoyenneté des jeunes. La Région entend appuyer toutes les formes de citoyenneté active. Le service civique sera ainsi soutenu pour

inciter les jeunes et les structures à le mobiliser comme un authentique engagement citoyen.

Dès la rentrée 2017, tous les lycéens et apprentis du Grand Est pourront participer à un programme d'actions et de réflexions favorisant la dynamique territoriale du « vivre ensemble », à travers notamment le « Mois de l'Autre ».

Un nouveau dispositif d'aides aux projets verra également le jour.

Un Conseil régional des Jeunes du Grand Est sera créé en 2017.



4. Élargir les horizons. Avec ses quatre frontières, le Grand Est bénéficie d'une opportunité exceptionnelle de coopération transfrontalière, notamment en termes d'apprentissage, d'emploi et d'enseignement supérieur.

Les dispositifs existants de mobilité internationale des lycéens et des étudiants seront harmonisés dès la rentrée 2017, dans l'objectif de favoriser leur accès au plus grand nombre et de valoriser la mobilité dans l'employabilité transfrontalière et internationale.

L'accès à l'offre culturelle, artistique et aux sports sera enfin facilité par un soutien adapté aux situations individuelles et territoriales.

AGIR POUR L'ATTRACTIVITÉ

Environnement, culture, sport, tourisme, ouverture transfrontalière, européenne et internationale : nous voulons valoriser et dynamiser les atouts exceptionnels du Grand Est pour renforcer l'attractivité de nos territoires.

Vers l'exemplarité environnementale

Depuis 2014, la Région est chef de file dans le domaine de la biodiversité, du climat, de l'air et de l'énergie. En 2017, nous proposons une approche renouvelée de l'intervention régionale, en développant à l'échelle du Grand Est une ambitieuse politique environnementale. Trois axes la structurent : la biodiversité, l'eau et la transition énergétique.



1. Biodiversité. Nous soutiendrons les six parcs naturels régionaux et la mise en œuvre de la convention interrégionale du massif des Vosges. La création d'un Observatoire régional de la biodiversité s'accompagnera du soutien aux associations naturalistes œuvrant dans le domaine de la connaissance de la faune et de la flore. Dans le même temps, nous soutiendrons les trois conservatoires d'espaces naturels, principaux gestionnaires des 25 réserves naturelles régionales du Grand Est. Nous mettrons en place la gouvernance unique du SRCE (Schéma régional de cohérence écologique), préfigurant le SRCE unique qui sera intégré au futur SRADDET (Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire). En 2017, nous lancerons un appel à

projet pour des actions de sensibilisation à l'environnement et au développement durable à destination des jeunes.

2. Eau. En 2017, la Région se positionnera de manière volontariste au titre de la nouvelle compétence d'animation et de coordination dans le domaine des eaux souterraines et de surface pour les enjeux supradépartementaux (loi NOTRe). En matière de prévention des inondations, la Région généralisera une aide aux études pour l'élaboration des Plans d'action et de protection des inondations. La démarche « zéro pesticide » sera étendue à tout le territoire régional.

3. Transition énergétique. En préfiguration du SRADDET, nous généraliserons les politiques de soutien à la rénovation BBC et à la construction de bâtiments exemplaires, pour les bâtiments publics, le logement social et privé, les entreprises. Dans le domaine des énergies renouvelables, nous étendrons à l'échelle régionale le soutien aux études préopérationnelles et aux concertations en amont nécessaires à l'acceptation sociale de certains types de projets, au bois-énergie par une aide aux chaudières collectives, aux réseaux de chaleur, au solaire thermique collectif, au photovoltaïque en autoconsommation, à l'éolien (sous forme de participation au capital des projets innovants), à l'hydroélectricité, à la méthanisation et, enfin, à tout projet innovant pour lequel l'aide régionale peut avoir un effet de levier permettant son expérimentation.

Grand Est : cœur d'Europe

L'ouverture européenne et internationale du Grand Est est l'un de ses atouts.



Coopération transfrontalière. La coopération avec les régions voisines revêt une importance particulière qui prend tout son sens en matière d'emploi, de formation, de recherche ou de transport. Ce sont des sujets sur lesquels nous avancerons dans les différentes instances (Rhin Supérieur, Grande Région, etc.)

Stratégie européenne. Grâce à un bureau unique à Bruxelles et à un soutien au rôle européen de Strasbourg, nous voulons affirmer une stratégie d'influence auprès des institutions européennes : pour recueillir des informations, valoriser le territoire, saisir les opportunités qu'offrent les programmes européens (Erasmus +, Jeunesse en action, LIFE, etc.)

International. Les trois Régions conduisaient leurs politiques respectives de coopération internationale. Il nous appartient de réviser ces partenariats, de manière à privilégier ceux qui offrent de réelles opportunités économiques, scientifiques, touristiques ou culturelles.



Sport : l'excellence et la proximité

Dès 2017, la nouvelle politique sportive de la Région se met en place à l'échelle du Grand Est. Nous consoliderons notre soutien aux athlètes, aux ligues et aux clubs, en recherchant l'excellence et la proximité.

Haut niveau. La Région est partenaire de plus de 300 clubs professionnels et de haut niveau. Elle poursuivra son soutien en 2017, tout en affirmant, plus particulièrement, son engagement auprès des principaux clubs champardennais. De nouveaux critères de soutien seront définis pour la saison 2017/2018.

Pratique sportive. Tout en maintenant notre engagement en faveur de près de 180 ligues et comités sportifs régionaux (amenés à fusionner d'ici 2018), nous recentrerons nos interventions sur les compétitions officielles de niveau national minimum.

Équipements. Avec la mise en place d'un dispositif dédié sur l'ensemble du territoire, les crédits destinés aux investissements sportifs s'élèveront à 1 million d'euros, tandis que l'acquisition de matériel sportif sera financée à hauteur de 739.000 euros.



La culture à l'échelle du Grand Est

Dotée de plus de 52 millions d'euros, la nouvelle politique culturelle régionale sera mise en place au cours de l'année 2017. Elle aura été élaborée, depuis l'automne 2016, en concertation étroite avec les acteurs culturels et les différents partenaires au sein d'une instance de dialogue dédié.

Au-delà de la simple convergence des dispositifs, il s'agit d'inscrire dans des dynamiques proportionnées aux dimensions de la région une politique conjuguant le soutien à la création artistique, la professionnalisation, la sécurisation des parcours professionnels et la mise en réseau des acteurs

Une nouvelle stratégie pour le tourisme

Définie à l'issue d'un travail de convergence, la nouvelle stratégie touristique régionale sera effective au cours du premier semestre 2017 et sera accompagnée par l'élaboration d'un Schéma régional de développement touristique. Celui-ci répondra aux exigences d'attractivité, d'excellence et de proximité, afin de promouvoir une filière qui, avec 60 millions de nuitées enregistrées en 2014, représente un PIB de 3,2 milliards d'euros et 82.000 emplois (4 % de l'emploi régional).

Renforcer l'attractivité. La promotion des destinations Alsace,

culturels. Une attention sera portée au développement culturel et patrimonial équilibré entre territoires urbains, périurbains et ruraux.

Il s'agira également de soutenir les filières culturelles identifiées comme des leviers de développement économique. Une démarche de mise en réseau des grands festivals sera initiée, tandis que nous faciliterons la mobilité des artistes vers les festivals renommés.



Champagne-Ardenne et Lorraine sera assurée par un soutien aux satellites touristiques régionaux (CRT et AAA), aux structures d'envergure (La Madine, Ecomusée, etc.), au tourisme d'affaires et à divers événementiels.

Accompagner les acteurs. Dans un secteur fortement concurrentiel, la politique régionale soutiendra l'excellence et l'exigence de qualité, en finançant la modernisation des structures ainsi que la formation et la professionnalisation de l'accueil touristique.

Valoriser les atouts. Un effort particulier sera porté, dès 2017, en direction du tourisme durable et de ses composantes (écolabel, écotourisme, cyclotourisme, œnotourisme).

AGIR POUR LES TERRITOIRES

Transports, aménagement numérique du territoire, pacte pour la ruralité, élaboration du SRADDET : assurer la cohésion territoriale du Grand Est fait partie de nos priorités. L'organisation de notre collectivité nouvelle en témoigne également.

Transports. Mailler le territoire et relier les personnes

En 2017, avec 700 millions d'euros en dépenses de fonctionnement et 155 millions d'euros en dépenses d'investissement, les transports et la mobilité s'affirmeront

comme la première compétence de la Région Grand Est en masse budgétaire. L'exercice 2017 vise à conjuguer au mieux l'ambition de service public et la maîtrise des charges d'exploitation, en intégrant d'une part le transfert de compétences des transports interurbains et scolaires des Conseils départemen-

taux au Conseil régional, équilibré au plan financier par le transfert d'une fraction de la CVAE, et en s'appuyant d'autre part sur une nouvelle convention avec la SNCF à l'échelle du Grand Est, qui permettra de développer le transport ferroviaire régional avec une contribution financière stabilisée dans la durée.

Une offre TER plus performante

Dès 2016, la Région Grand Est s'est inscrite dans une dynamique sans précédent avec une augmentation de 24 % de l'offre TER en Lorraine grâce au cadencement du réseau. En 2017, cet effort sera poursuivi au travers de la nouvelle convention avec la SNCF. L'objectif : harmoniser par le haut l'offre de transport sur les trois anciens réseaux TER.

Matériel roulant. La Région maintiendra un effort soutenu pour le renouvellement et la modernisation du matériel roulant ferroviaire (plus de 60 millions d'euros), gage de confort et de fiabilité pour les voyageurs : poursuite des investissements liés à l'acquisition des rames Régiolis (24 unités en service à l'été 2016 sur 34 commandées), financement du programme industriel TER 200, grosses opérations périodiques de maintenance, remotorisation des autorails AGC en vue de leur mise aux normes européennes.

Infrastructures. Le réseau ferré régional connaîtra d'importants investissements, avec notam-

ment les lignes Paris-Troyes, Charleville-Givet, Haguenau-Niederbronn, Barr-Sélestat, le réseau capillaire fret, les études pour l'amélioration des nœuds ferroviaires majeurs (Strasbourg, Mulhouse, Metz, Nancy). L'ampleur de ces investissements ne permettra pas de faire face au désengagement de la SNCF et de l'État sur l'entretien des petites lignes dont ils sont propriétaires. Une enveloppe de 65 millions d'euros a été dégagée, à la revoyure du CPER, afin de programmer les travaux les plus urgents.

Aménagement des gares. La Région investira en 2017 plus de 10 millions d'euros pour l'aménagement et l'accessibilité des gares et points d'arrêt.

Mobilité transfrontalière. Afin d'assurer la continuité des dessertes entre la France et le Grand Duché du Luxembourg, la Région financera les études d'intégration du dispositif ERTMS sur les matériels TER à deux niveaux (25 millions d'euros). En parallèle, une étude stratégique sera lancée sur l'offre et les moyens de production affectés au transport transfrontalier à moyen et à long terme.

2017, une nouvelle compétence

Dès le 1^{er} janvier 2017, la Région prendra en charge la gestion complète des transports interurbains.



Nous avons proposé aux Départements d'assurer pour leur compte, à la même date, la gestion financière des transports scolaires afin de préparer conjointement l'échéance du 1^{er} septembre 2017, date légale du transfert à la Région des transports scolaires.

La compétence des transports scolaires et interurbains sera exercée au plus près du terrain par les équipes transférées des Départements, qui constitueront les nouveaux services « Transport » des Agences territoriales de la Région.



Une Région partenaire des territoires

Face à la recomposition territoriale en cours (fusion des intercommunalités, création de communes nouvelles, recomposition à venir des SCoT et des Pays, etc.), la Région entend jouer la carte de la complémentarité des territoires. Une série de consultations est engagée jusqu'à la fin 2016 avec les élus locaux. Elle permettra de calibrer, au printemps 2017, l'intervention régionale au plus près des besoins des territoires.

D'ores et déjà, six axes d'intervention ont été identifiés. Ils structureront la politique régionale en faveur des territoires :

1. Un positionnement régional affirmé en matière de prospective et de planification ;
2. Un soutien régional renouvelé à l'ingénierie et à l'animation territoriale à une échelle pertinente ;
3. Un soutien spécifique aux territoires les plus fragiles ;
4. Un soutien aux pôles urbains structurants à l'échelle régionale ;
5. Un fil rouge transversal au titre de la gestion économe du foncier ;
6. Une boîte à outils spécifique et transversale : le Pacte pour la ruralité.



Une Région qui agit en proximité

Conformément aux engagements de la mandature, au premier rang desquels celui de la proximité, l'administration régionale a vocation à être résolument territorialisée, dans un esprit de subsidiarité, de réactivité et d'efficacité, afin de délivrer le meilleur service public régional sur l'ensemble du territoire.

Une Région territorialisée. Voilà pourquoi l'administration régionale est naturellement multisites avec le siège de Strasbourg et les



sites de Châlons-en-Champagne et de Metz. Voilà pourquoi nous procédons à la mise en place de huit Agences territoriales sur les parties champardennaises et lorraine de la région, qui viendront compléter les quatre existantes dans la partie alsacienne. Au total, la région disposera d'Agences à Charleville-Mézières/Verdun, Châlons-en-Champagne, Troyes/Chaumont, Saint-Dizier/Bar-le-Duc, Thionville/Longwy, Metz, Nancy, Épinal, Saverne/Haguenau, Strasbourg, Sélestat, Mulhouse.

Un réseau d'efficacité. Le territoire sera ainsi maillé dans son intégralité par un réseau performant et accessible d'Agences territoriales, qui seront dotées de pouvoirs de décision et agiront en responsabilité au plus près de la population et des acteurs locaux (collectivités territoriales, entreprises, établissements de formation, associations, etc.)

L'année du numérique et de la ruralité

En 2017, deux politiques publiques régionales connaîtront une singulière avancée : l'aménagement numérique du territoire et le Pacte pour la ruralité.

Numérique. La procédure de délégation de service public pour le déploiement d'un réseau fibre optique FTTH devrait être engagée début 2017 à l'échelle de sept départements (la Moselle ayant son propre schéma et les

deux départements alsaciens étant déjà en phase opérationnelle).

Pacte pour la ruralité. Après l'aide aux communes de moins de 2.500 habitants (près de 2.000 projets soutenus pour plus de 18 millions d'euros), le Pacte pour la ruralité connaîtra en 2017 de nouvelles avancées, permises notamment par les réflexions engagées, en octobre 2016, lors des premières Assises régionales de la ruralité.

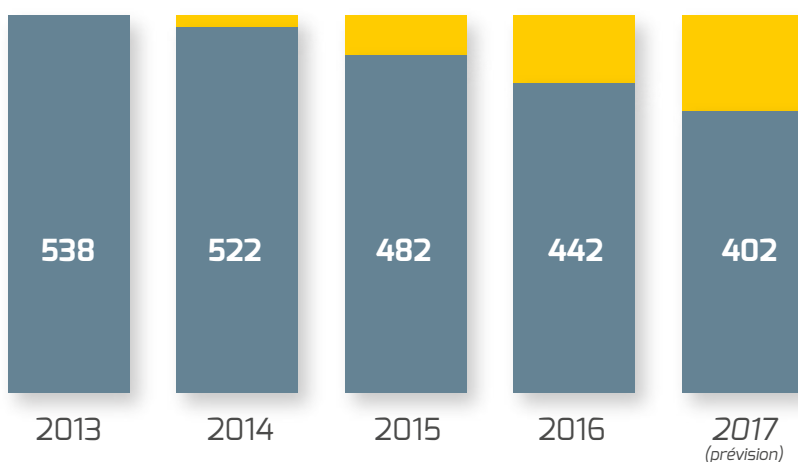
LES GRANDS ÉQUILIBRES

Le budget total de la Région Grand Est devrait s'élever en 2017 à 2,8 milliards d'euros. C'est dans un contexte particulièrement contraint que nous maintenons un niveau d'épargne brute élevé et un haut niveau d'investissement (800 millions d'euros).

Les perspectives en matière de recettes et d'équilibre financier

Depuis 2014, les collectivités locales subissent une baisse de leurs dotations afin de contribuer au redressement des comptes publics. Lors de la première année de mise en œuvre de cette politique, l'effort global avait été fixé à 1,5 milliard d'euros, dont 184 millions d'euros pour les Régions. La loi de Finances 2015 a

amplifié l'effort financier demandé aux collectivités territoriales en portant celui-ci à 3,67 milliards d'euros par exercice entre 2015 et 2017 (soit une baisse de 11 milliards d'euros sur la période 2015-2017). Une nouvelle baisse globale de 3,67 milliards d'euros devrait donc être appliquée en 2017. La contribution de la Région Grand Est au redressement des comptes publics devrait donc se traduire, en 2017, par une nouvelle perte de ressources, estimée à 40 millions d'euros.



ÉVOLUTION DE LA DOTATION FORFAITAIRE DE LA DGF DE LA RÉGION GRAND EST
(en millions d'euros)

Concernant la péréquation de la DGF, la loi de Finances 2016 a prévu un gel des attributions : ainsi, le montant de la péréquation reçue par la Région Grand Est en 2016 correspond à la somme des montants perçus l'année précédente par les Régions Champagne-Ardenne (9,283 millions d'euros) et Lorraine (9,277 millions d'euros) – l'Alsace n'étant pas éligible à ce dispositif. En revanche, les modalités

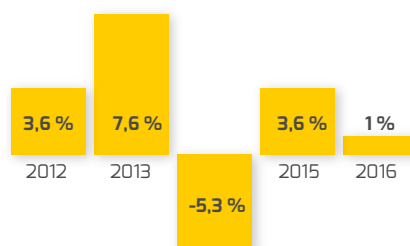
de péréquation régionale de la DGF pour 2017 (et au-delà) n'ont pas été encore arrêtées. Plusieurs hypothèses (dont un nouveau gel) sont en discussion.

Les montants des autres concours financiers de l'État (notamment la Dotation régionale d'équipement scolaire et la Dotation générale de décentralisation) devraient être stables en 2017 par rapport à l'exercice précédent.

Attribution d'une nouvelle part de CVAE

Suite à l'entrée en vigueur en 2011 de la réforme de la fiscalité directe locale, les Régions disposent, à la place de leurs ressources fiscales antérieures de nouvelles ressources composées de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), de la totalité de l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) et de dotations complémentaires. Du fait de l'absence de dynamisme de l'IFER et des dotations complémentaires, seule la ressource de la CVAE contribue à la progression des ressources fiscales de la Région.

À compter de l'exercice prochain, la modification de l'attribution à la Région du produit de la CVAE (qui passera de 25 % à 50 %) pourrait constituer une évolution positive. Mais c'est une évolution mesurée : la Région ne disposant pas de pouvoir de vote des taux et la ressource étant particulièrement « volatile ».

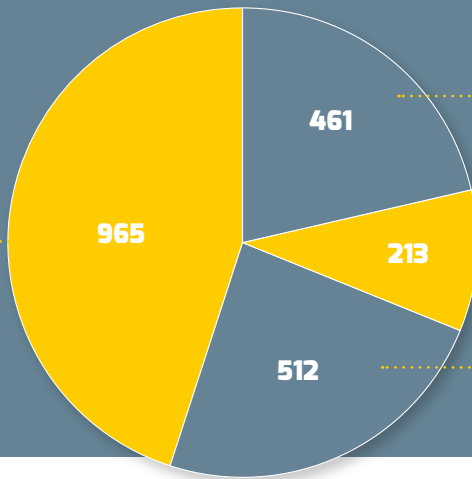


ÉVOLUTION DE LA CVAE DE LA RÉGION GRAND EST
(d'une année l'autre)

LES VOLUMES D'INTERVENTION 2017 (en millions d'euros)

Territoires

(transports, aménagement)



Emploi

(économie, innovation, recherche, agriculture, formation professionnelle)

Attractivité

(environnement, Europe, sport, culture, tourisme)

Jeunesse

(lycées, apprentissage)

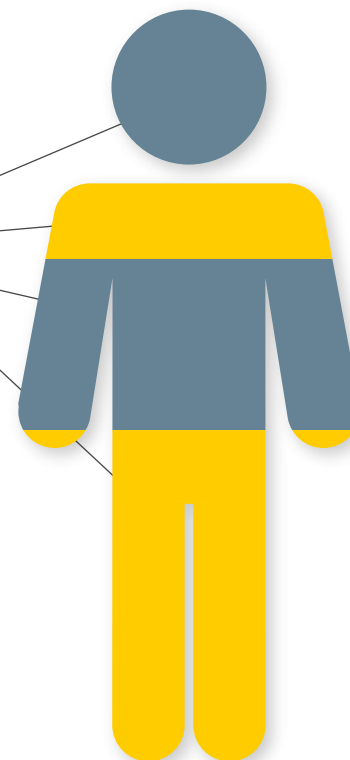
Fiscalité indirecte : perspectives & incertitudes

La Région dispose de deux principaux leviers de fiscalité : la taxe sur les certificats d'immatriculation et la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE).

Immatriculations. Avant la réforme territoriale, les tarifs par cheval-vapeur étaient très différents d'une région l'autre (35 € en Champagne-Ardenne, 36,5 € en Alsace et 45 € en Lorraine). La Région Grand Est a opté pour une convergence progressive des tarifs sur trois ans à compter du 1^{er} janvier 2017. Le taux final sera fixé à 42 €. Dans le même temps, la Région a décidé d'exonérer en totalité de la taxe sur les

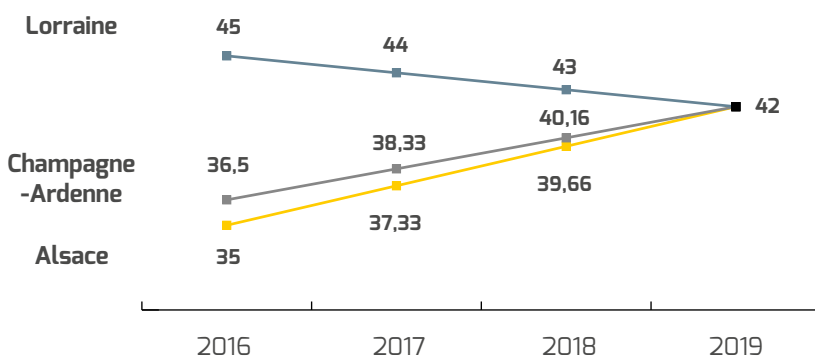
L'INTERVENTION RÉGIONALE 2017 PAR HABITANT DU GRAND EST

Emploi 84 €
Attractivité 39 €
Jeunesse 93 €
Territoires 175 €



certificats d'immatriculation les véhicules propres (électriques, hybrides, gaz naturel véhicules, gaz de pétrole liquéfié, superéthanol E85).

Pour 2017, la recette relative à la taxe sur les certificats d'immatriculation est évaluée à près de 165 millions d'euros, en léger retrait par rapport à l'inscription prévisionnelle pour 2016 (167,6 millions d'euros).



CONVERGENCE DE LA TAXE SUR LES CERTIFICATS D'IMMATRICULATION
(en euros par cheval-vapeur)

Quelles nouvelles ressources ?

La réforme territoriale a transféré à la Région de nouvelles compétences (notamment dans le domaine du développement économique) sans pour autant lui allouer les crédits correspondants.

Lors du Congrès des Régions de France tenu à Reims, le Premier ministre a répondu à la proposition de Philippe Richert et a annoncé la suppression de la DGF et l'allocation aux Régions d'une fraction de TVA. Il s'agit donc de passer d'un système assez statique de dotation à un financement des Régions françaises sur une ressource dynamique (+ 3 % chaque année).

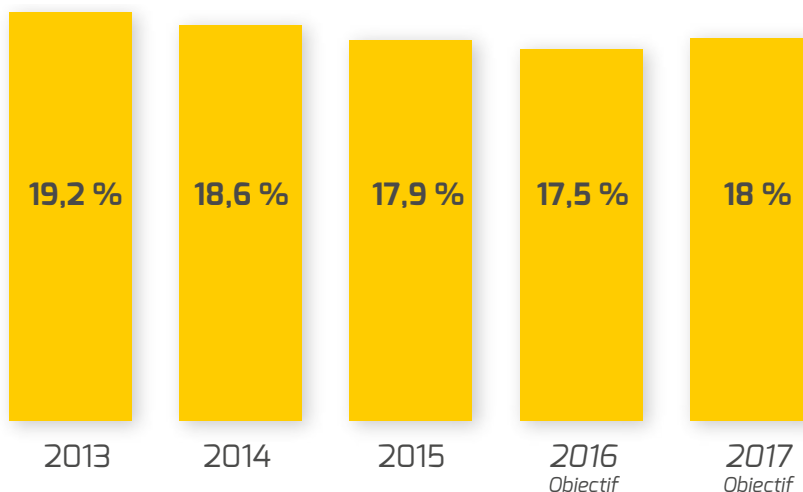
TICPE. La TICPE a été le levier quasi systématiquement utilisé par l'État pour compenser les transferts de compétences aux Régions. Cela a conduit à

complexifier le mécanisme de cette recette. La prochaine loi de Finances pourrait contenir une disposition pérennisant la ressource pour 2017.

Investissement élevé et maîtrise de la dette

L'objectif de notre gestion visera, en 2017, à conserver un niveau d'investissement élevé tout en maîtrisant l'endettement.

Pour ce faire, les dépenses de fonctionnement devront être contenues par des efforts d'optimisation et de rationalisation. Dans un contexte peu favorable, où les recettes s'amenuisent, nous continuerons à délivrer un service public régional de qualité, en maîtrisant les dépenses de manière à libérer un taux d'épargne brute susceptible de financer la majeure partie de nos besoins d'investissement. Le taux d'épargne brute n'est pas une donnée budgétaire anodine : il mesure la capacité de la collectivité à épargner pour pouvoir financer ses investissements sans recourir à l'emprunt. Il correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement (recettes fiscales, dotations de fonctionnement, etc.), qui n'est pas consacré aux dépenses de fonctionnement. Nous posons un objectif pour le Grand Est : parvenir à un taux d'épargne brute de l'ordre de 18 % à la fin de l'exercice 2017.



TAUX D'ÉPARGNE BRUTE DE LA RÉGION GRAND EST

La finalité est de nous rapprocher à terme d'un taux de 20 %. Ce n'est pas une logique comptable qui prévaut ici. C'est la capacité propre d'intervention et d'investissement de la collectivité régionale qui est en jeu.

Pour atteindre cet objectif, hors nouveaux transferts et mesures gouvernementales, le Grand Est devra maîtriser sa masse salariale. Cela signifie très concrètement qu'au cas par cas, là où des efforts de productivité peuvent être consentis, des postes ne seront pas remplacés tandis que des suppressions de poste finan-

ceront la hausse nécessaire et légitime des salaires de la fonction publique. D'autres économies de fonctionnement seront proposées dans le cadre de la démarche d'élaboration des nouvelles politiques et des nouveaux dispositifs d'intervention, dont les entrées en vigueur sont prévues au 1^{er} janvier et au 1^{er} juillet 2017.

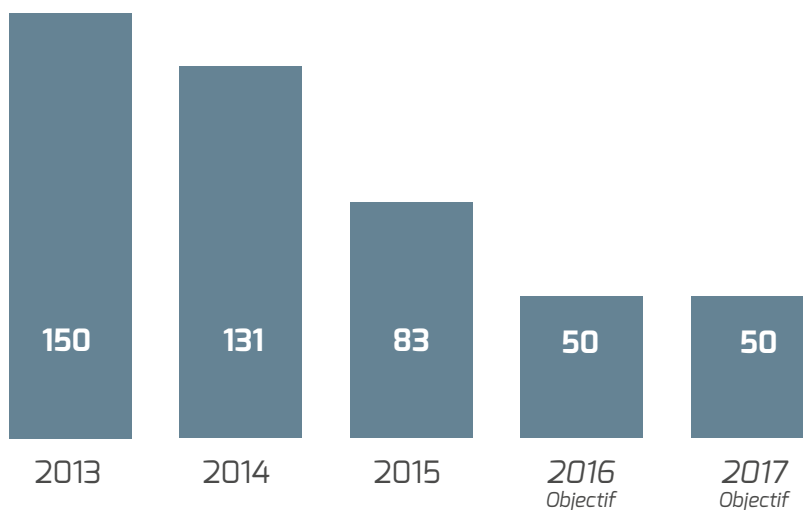
Les dépenses de fonctionnement ; hors nouveaux transferts de compétences liées aux transports scolaires et interurbains, seront ainsi au total limitées à un montant de 1680 millions d'euros (en baisse de 0,5 % par rapport à 2016).

Endettement annuel

En matière d'investissement, l'indicateur significatif est l'endettement annuel net (EAN), soit le supplément d'endettement au 31 décembre après remboursement du capital de la dette.

L'objectif que nous poursuivons est de contenir chaque année l'EAN entre 50 et 90 millions.

Dans cette perspective, grâce à l'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement en 2017, nous serons en mesure de conserver notre niveau d'investissement à un volume élevé de 800 millions d'euros annuels.



ENDETTEMENT ANNUEL NET (EN MILLIONS D'EUROS)

